

## Les emplois supérieurs en Ile-de-France

Vers de nouvelles polarités ?

Les emplois de services tendent à se déconcentrer dans les espaces périphériques de la région, concourant ainsi à la mise en place d'une organisation économique plus polycentrique. Cependant, le départ de ces emplois vers des pôles secondaires, notamment en grande couronne, n'est pas synonyme d'affaiblissement du centre métropolitain. Deux logiques spatiales différenciées s'individualisent entre, d'un côté, les emplois supérieurs de direction et de services aux entreprises se concentrant dans le cœur métropolitain et, de l'autre, les plus opérationnels se déployant dans quelques pôles et axes plus éloignés.

### Les préconisations du SDRIF

#### Du principe du polycentrisme...

Affirmé comme l'un des objectifs majeurs du SDRIF de 1994, le principe du polycentrisme<sup>(1)</sup> visait non seulement à réduire le développement en tache d'huile de l'agglomération parisienne, mais aussi à corriger les déséquilibres spatiaux chroniques de la région. Ce principe d'aménagement – sur lequel un débat théorique est toujours nécessaire – fut préconisé pour le peuplement et pour la répartition de l'emploi.

#### ...à son application

Cependant, une fois cette position affirmée (et non pas démontrée), le document s'arrête à la définition de taux d'emploi départementaux à atteindre, sans proposer de politiques qualitatives différenciées selon la nature des activités économiques. Les emplois supérieurs, que l'on pourrait croire essentiels dans la constitution de pôles économiques, n'ont pas fait l'objet d'une réflexion spécifique. La dernière partie du document n'y fait que ponctuellement allusion à travers les cinq pôles d'envergure européenne.

### Des emplois supérieurs concentrés

#### Définir les emplois supérieurs

L'étude des emplois supérieurs s'appuie sur l'application au recensement de la population (Insee, exploitation au quart) de la grille de l'équipe STRATÉTES<sup>(2)</sup>. Cette grille croise les catégories socioprofessionnelles, les fonctions économiques et les sphères d'activités. Sont retenus comme emplois supérieurs ceux répondant aux critères suivants :

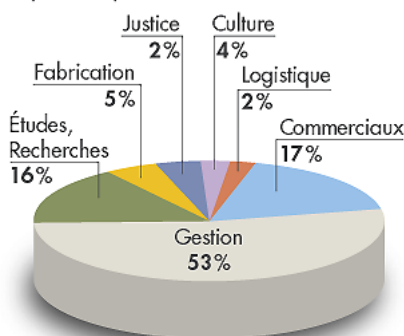
- catégorie socioprofessionnelle des cadres, chefs d'entreprises et professions intellectuelles supérieures ;
- fonctions de justice, culture, recherche, gestion, commercialisation, ingénierie et logistique ;
- sphères d'activités de production (industrie, bâtiment, agriculture)

(1) Le polycentrisme est un des postulats fondateurs du SDRIF de 1994. Héritée des Schémas directeurs antérieurs, la justification théorique de ce qui ne restera jamais qu'un « principe d'aménagement » n'est pas développée. La discussion sur la nécessité d'un aménagement polycentrique est toujours d'actualité en Ile-de-France et plus généralement dans nombre de grandes métropoles mondiales.

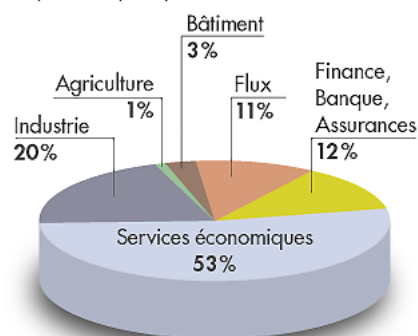
(2) Étude de 1993 réactualisée : prise en compte du passage de la nomenclature NAP à la NAF entre les recensements de 1990 et 1999.

### Emplois supérieurs en Ile-de-France en 1999

Répartition par fonctions



Répartition par sphères d'activités



Sources : Insee, RGP (1999).

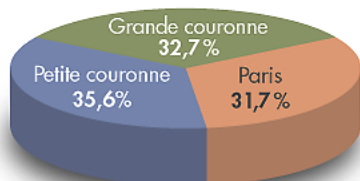
Les emplois supérieurs  
en Ile-de-France

### Emplois totaux et emplois supérieurs en Ile-de-France en 1999

#### Répartition par couronne

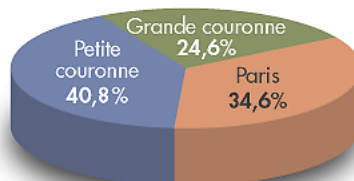
Tous emplois

Total régional : 4,8 millions emplois



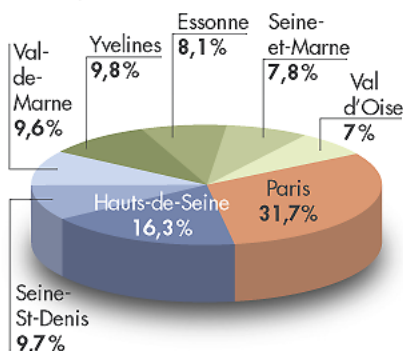
Emplois supérieurs

Total régional : 697 000 emplois

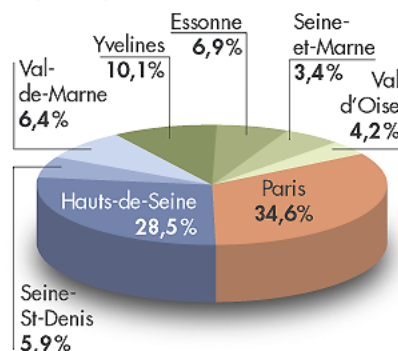


#### Répartition par département

Tous emplois



Emplois supérieurs



Sources : Insee, RGP (1999).

et de circulation/intermédiation (services aux entreprises, direction, commerce inter-industriel, finances, banque-assurances, transports et télécommunications).

Selon cette définition, près de 700 000 emplois supérieurs sont recensés en 1999 en Ile-de-France, soit près de 15 % de l'emploi total. D'un point de vue sectoriel, les services économiques dominent (commerce de gros, sièges sociaux, services aux entreprises) avec plus de 50 % du total, loin devant l'industrie (20 %), les activités de finances et de banque-assurances (12 %) et les transports et télécommunications (11 %). En terme de ventilation fonctionnelle, la gestion est la plus importante (53 %) devant les fonctions commerciales et de recherche - développement (respectivement 17 et 16 %). Les fonctions de logistique,

fabrication, culture et justice ne dépassent pas, respectivement, 5 % du total régional.

#### Des emplois concentrés

Contrairement à l'emploi total où Paris et ses deux couronnes comptabilisent environ un tiers du total chacun, les emplois supérieurs se concentrent encore fortement au centre de l'agglomération. La capitale compte 240 000 emplois supérieurs et la petite couronne 284 000 soit respectivement 35 et 41 % du total régional. La grande couronne affiche un retard avec seulement 24 % soit neuf points de moins que son poids dans l'emploi total régional. La localisation très centrale des emplois supérieurs est donc toujours une réalité. L'analyse départementale montre, outre le poids dominant de Paris, l'importance des Hauts-de-Seine, département

qui compte plus de 28 % du total régional soit près de 200 000 emplois supérieurs. Viennent ensuite les Yvelines avec 10 % de ces emplois, ce qui représente tout de même le double des valeurs des départements suivants. Comparée à la répartition départementale de l'emploi total, ces résultats affirment la sur-représentation relative de Paris et des Hauts-de-Seine. Surtout, la dissymétrie est-ouest est confirmée en raison du poids des Hauts-de-Seine et des Yvelines qui comptent à eux deux 60 % des emplois supérieurs hors Paris alors que leur part n'est que de 38 % de l'emploi total hors Paris. En contrepartie, le département de la Seine-Saint-Denis est sous-représenté (moins de 6 % des emplois supérieurs contre presque 10 % de l'emploi total régional).

#### Les pôles d'emplois supérieurs métropolitains

La cartographie communale des emplois supérieurs atteste d'emblée de leur caractère métropolitain puisqu'ils restent principalement regroupés dans la capitale et dans certaines communes limitrophes. Hormis quelques extensions ponctuelles dans le sud-ouest de l'agglomération, la majorité des emplois se cristallisent dans les communes situées entre Paris et les Hauts-de-Seine. Des villes éloignées comme Meaux, Mantes-la-Jolie ou Melun ne possèdent pas d'emplois supérieurs.

Trois pôles centraux contigus possèdent plus de la moitié de ces emplois : Paris-ouest d'un côté, avec les 2<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> arrondissements, La Défense de l'autre (Puteaux, Courbevoie, Nanterre, élargi à Suresnes et Rueil-Malmaison) d'ailleurs reliée à la capitale par Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret, et enfin Boulogne / Issy-les-Moulineaux, prolongeant les 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements.

Ces trois pôles dessinent un triangle constituant le cœur décisionnel de la métropole. *A contrario*, la partie orientale de la capitale ainsi que les com-

Les emplois supérieurs  
en Ile-de-France

munes voisines du nord (Saint-Denis par exemple) et de l'ouest ne possèdent que peu d'emplois supérieurs, à la fois en valeur absolue et en terme relatif en 1999 (la couleur verte sur la carte ci-contre représentant un indice de spécialisation<sup>(3)</sup> faible). En grande cou-

*(3) Indice de spécialisation régionale (ou indice de présence) : part des emplois supérieurs dans la commune / part des emplois supérieurs de la région, avec une moyenne régionale à 100.*

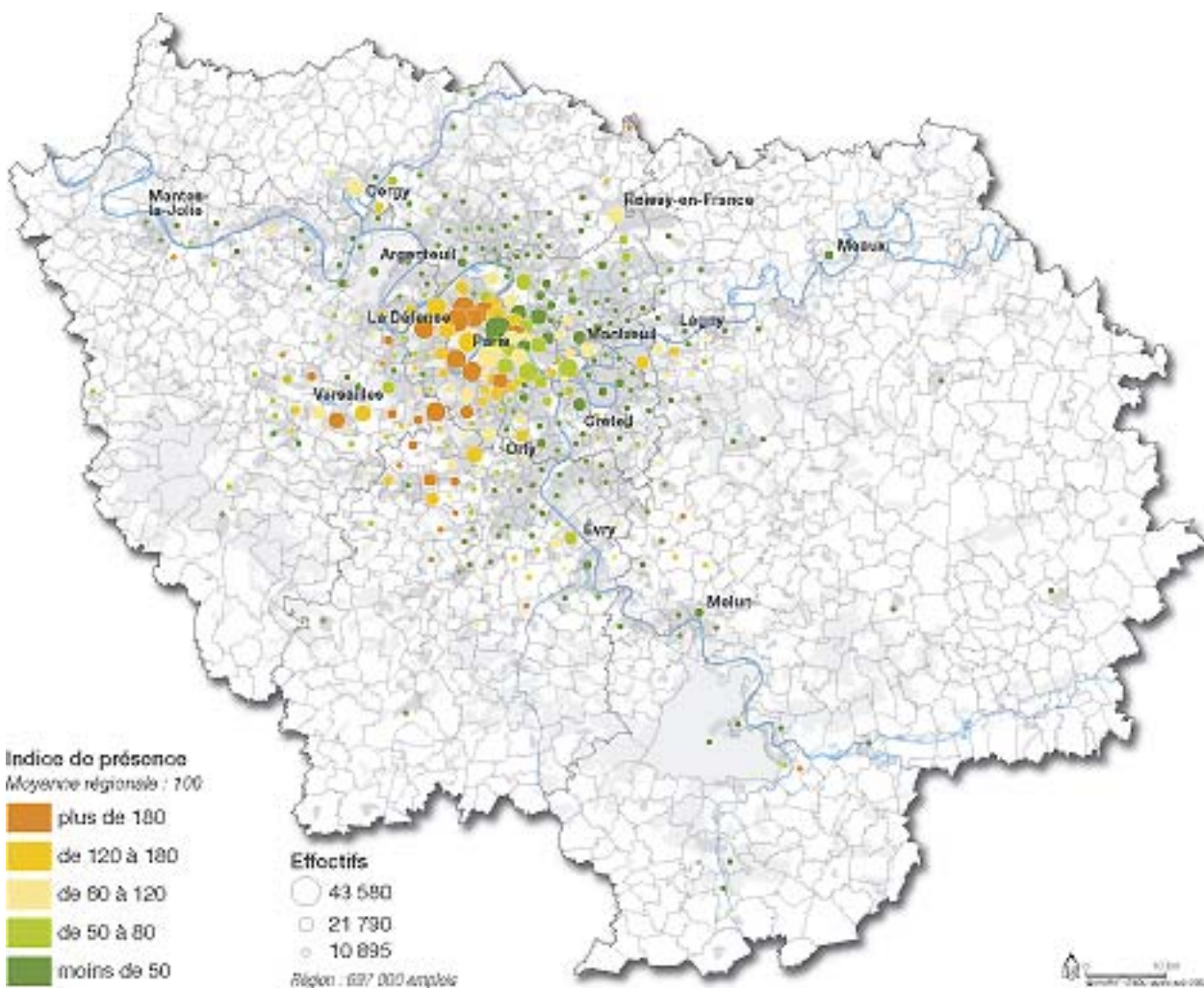
ronne, les pôles et axes secondaires sont peu nombreux. Cergy, Roissy et Noisy-le-Grand attestent d'une présence d'ailleurs très limitée des emplois supérieurs. Seul le sud-ouest de la région métropolitaine capte ce type d'emplois. C'est surtout vrai de l'axe Vélizy-Villacoublay / Saint-Quentin-en-Yvelines et, à moindre échelle, de l'axe Massy-plateau de Saclay dont les poids respectifs s'expliquent par l'importance des activités de hautes technologies.

**Desserrement ou renforcement du centre ?**

**1982-1999 :  
une croissance soutenue**

Entre 1982 et 1999, les emplois supérieurs ont connu une croissance forte puisque la région passe d'environ 450 000 emplois à près de 700 000, soit une progression de plus de 50 %. Il convient tout de même de différen-

Emplois stratégiques en 1999



cier les deux périodes inter-censitaires. Entre 1982 et 1990, la région gagne près de 180 000 emplois (+ 40 %) alors qu'entre 1990 et 1999, affectée par le ralentissement de la croissance de l'emploi, l'effectif n'augmente que de 80 000 emplois supérieurs (+12 %). Cette croissance spectaculaire en moins de vingt ans est à rapprocher des 360 000 emplois gagnés au total par la région (+ 8 %). Les emplois supérieurs ont ainsi assuré près de 70 % du solde de la modeste variation totale de l'emploi entre 1982 et 1999, passant de 10 % de l'emploi régional en 1982 à près de 15 % en 1999.

**Un déclin relatif de Paris au profit des deux couronnes ?**

Tout comme la proche et la grande couronne qui gagnent respectivement 127 000 et 91 000 emplois supérieurs (+ 80 % et + 115 %), Paris a bénéficié de cette croissance enregistrant une hausse de 40 000 (+ 17 %) alors que, dans le même temps, son poids dans l'emploi total régional diminuait (- 13 %). En valeur relative, la capitale baisse toutefois, passant de 47 % des emplois supérieurs régionaux à 34 %, ce qui témoigne d'un certain desserrement des emplois supérieurs au profit des autres espaces.

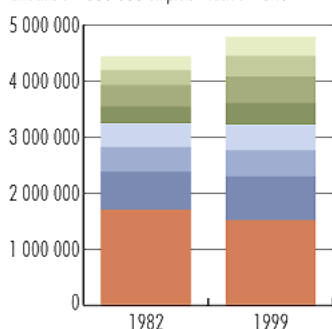
Ce déclin relatif de Paris ne se fait pas uniquement au profit de la grande couronne, comme c'est le cas avec l'emploi total régional : il est redistribué à parts presque égales entre la proche et la grande couronne qui gagnent respectivement six et sept points.

**Un transfert vers l'ouest**

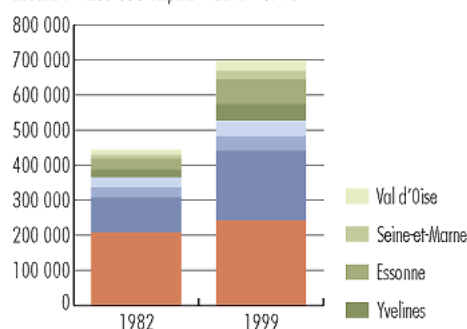
Quels sont les départements qui bénéficient le plus de la croissance des emplois supérieurs entre 1982 et 1999 ? Si, hormis Paris, tous les départements augmentent d'au moins 45 % sur la période, les taux de croissance restent différenciés. Pour l'emploi dans son ensemble, trois groupes se distinguent : Paris perd des emplois, les départements

**Répartition des emplois par département en Ile-de-France (variation 1982/1999)**

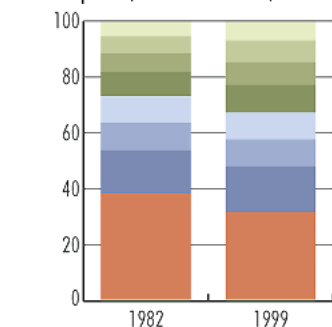
Tous emplois (en valeur absolue)  
 Effectifs : + 360 000 emplois - Taux : + 8 %



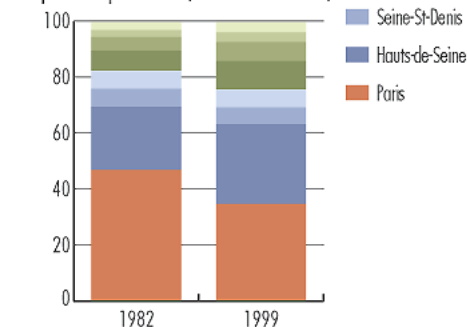
Emplois supérieurs (en valeur absolue)  
 Effectifs : + 253 650 emplois - Taux : + 57 %



Tous emplois (en valeur relative)



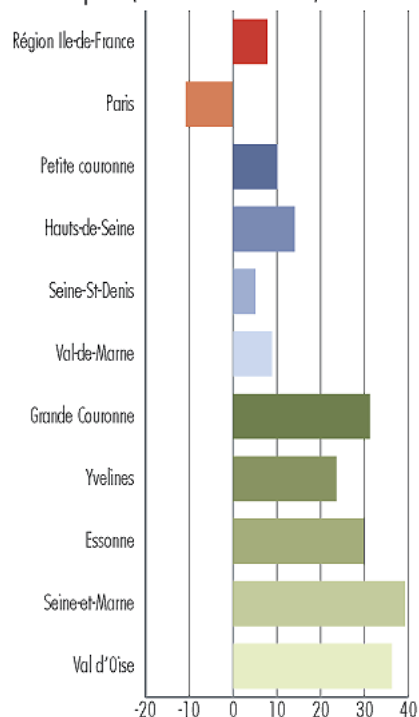
Emplois supérieurs (en valeur relative)



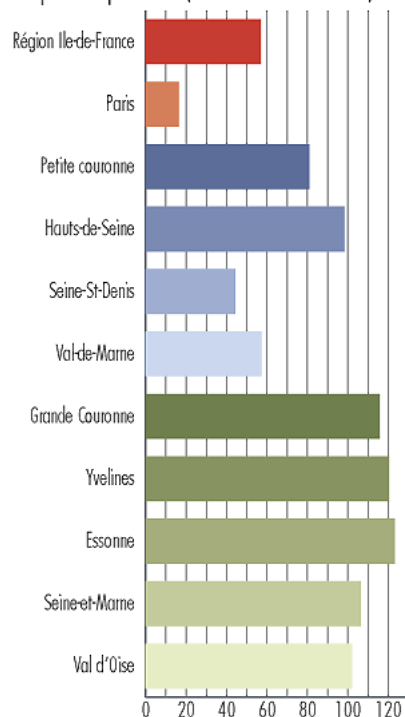
Sources : Insee, RGP (1982 et 1999).

**Taux d'évolution des emplois en Ile-de-France entre 1982 et 1999**

Tous emplois (taux de variation en %)

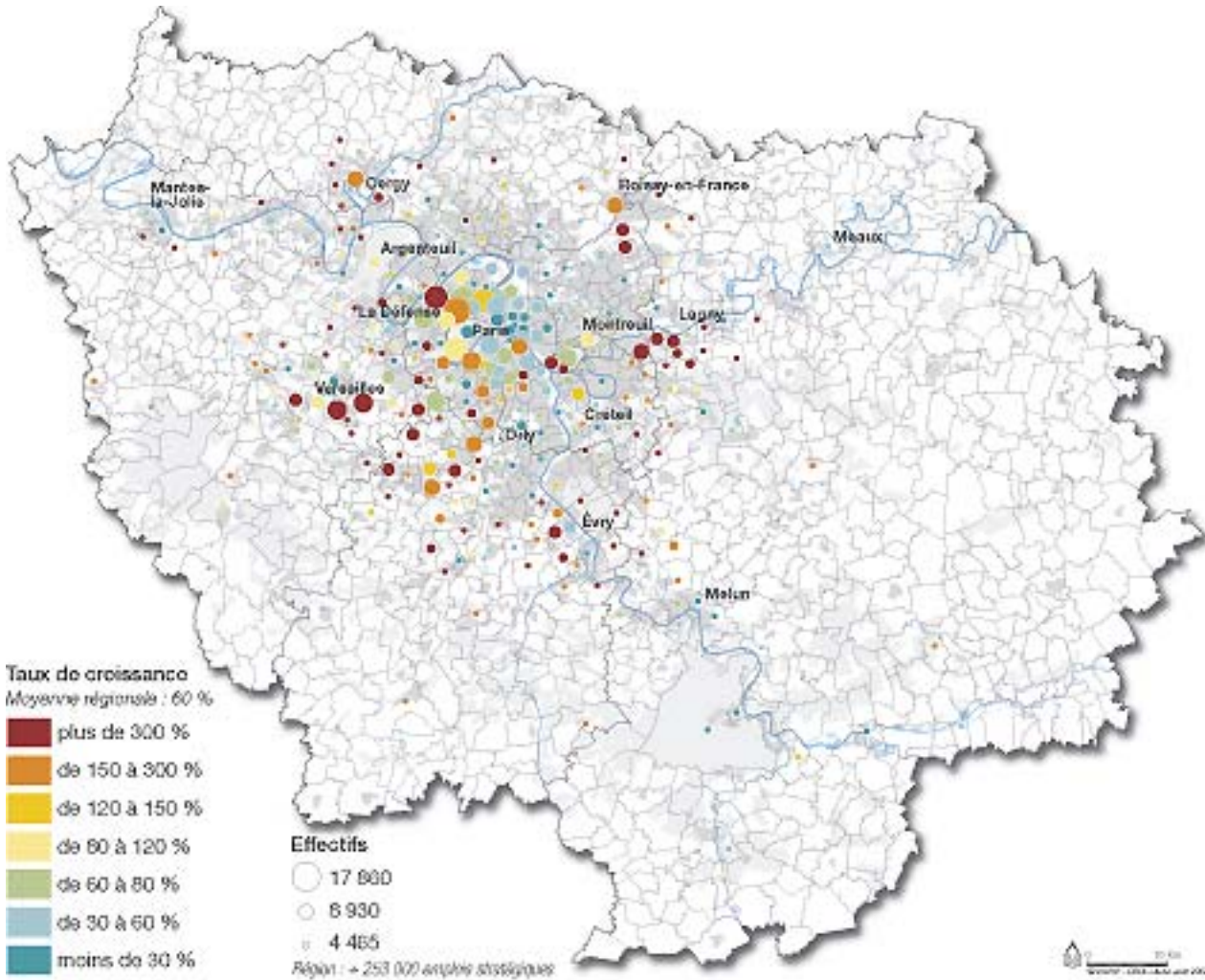


Emplois supérieurs (taux de variation en %)



Sources : Insee, RGP (1982 et 1999).

Évolution des emplois stratégiques entre 1982 et 1999



de la petite couronne gagnent environ 10 % et ceux de la grande couronne plus de 30 %.

La situation est moins nette pour les emplois supérieurs. Certes, la capitale s'individualise toujours par sa croissance relativement faible face aux autres départements. Cependant, la logique d'opposition entre les deux couronnes n'est plus valable. Trois groupes distincts apparaissent alors : l'un avec un taux de croissance très élevé autour de + 120 % (Yvelines et Essonne), un autre dont le taux avoisine + 100 % (Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne et Val d'Oise) et enfin, un

dernier à la croissance limitée autour de + 50 % (Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, tous les deux appartenant à la petite couronne).

En tenant compte du poids des effectifs, la période 1982-1999 se caractérise par un transfert des emplois supérieurs de Paris vers les Hauts-de-Seine et les Yvelines. En d'autres termes, le déséquilibre chronique est-ouest s'est intensifié pour les emplois supérieurs du système productif.

**Extension du centre traditionnel et essor de polarités secondaires**

On calcule le coefficient de concen-

tration<sup>(4)</sup> pour mesurer la transformation de la répartition communale des emplois supérieurs. En 1999, celui de la population est de 55, celui de l'emploi total régional de 88 et celui des emplois supérieurs de 171, ce qui signifie que les emplois supérieurs sont plus concentrés que l'emploi total, qui l'est lui-même plus que le peuplement. Or, entre 1982 et 1999, comme pour la

(4) Coefficient de concentration ou coefficient de Herfindahl = somme des parts communales élevées au carré. Plus le coefficient est fort, plus la concentration est grande. Un coefficient élevé indique que quelques communes regroupent beaucoup d'emplois supérieurs.

Les emplois supérieurs  
 en Ile-de-France



Bernard Gégaufl, Médiathèque Iaurif

emplois supérieurs sont les deux pôles de La Défense (relayés par Levallois-Perret et Rueil-Malmaison) et de Boulogne / Issy-les-Moulineaux. La déconcentration des emplois supérieurs parisiens bénéficie surtout aux deux pôles des Hauts-de-Seine.

C'est dans un deuxième temps que des pôles et des axes secondaires de croissance peuvent être isolés. Le sud-ouest de la métropole parisienne est le premier d'entre eux : Saint-Quentin-en-Yvelines avec le techno-centre Renault par exemple, mais aussi Vélizy-Villacoublay et l'axe Massy-Saclay connaissent une croissance importante, tant en masse qu'en taux de variation (très souvent supérieur à + 300 %). Trois autres pôles plus restreints s'individualisent en grande couronne : Cergy, Roissy et Marne-la-Vallée (Noisy-le-Grand principalement).

### Vers une spécialisation de l'espace régional ?

La lecture détaillée de la répartition des emplois supérieurs laisse apparaître deux logiques spatiales différenciées. D'un côté l'ensemble des activités et fonctions de direction et de services aux entreprises restent localisées dans le «triangle» central. Ainsi, les emplois de services économiques se situent presque exclusivement entre Paris - ouest, La Défense et Boulogne / Issy-les-Moulineaux.

Au contraire, les activités et fonctions plus opérationnelles se localisent à proximité des centres de production situés pour une part en grande couronne : activités des transports avec Roissy ou

fonction recherche-développement dans le quart sud-ouest de la métropole. Il existerait donc un relatif partage des emplois supérieurs. Les activités opérationnelles plus périphériques étant elles-mêmes différenciées entre un quart sud-ouest (quadrant des hautes technologies) et des pôles isolés (activités aval à la production comme la logistique ou le commerce inter-industriel).

En conclusion, la géographie des emplois supérieurs montre les limites des préconisations du SDRIF. Les grands déséquilibres spatiaux de l'Ile-de-France se sont maintenus, voire intensifiés, tant en terme d'opposition est-ouest en proche couronne, qu'entre le centre et la périphérie à l'échelle régionale. L'essor de polarités secondaires reste une tendance moins forte que l'extension et le renforcement du «triangle» métropolitain.

Il semble désormais nécessaire d'accorder une plus grande place aux emplois à forte valeur ajoutée pour remplir l'objectif affiché d'un polycentrisme économique réel.

Mais ce principe d'aménagement est-il le plus efficace pour l'avenir de l'Ile-de-France ?

population et l'emploi en général, le coefficient de concentration des emplois supérieurs baisse (il était de 253 en 1982) : la redistribution des emplois supérieurs se fait donc vers un plus grand nombre de communes. Quelle est la nature de cette diffusion ? Est-ce le signe du déclin du centre au profit des espaces périphériques éloignés, ou bien de l'extension de celui-ci ?

La cartographie de l'évolution des emplois supérieurs entre 1982 et 1999 montre deux tendances complémentaires et hiérarchisées.

Tout d'abord, en masse, les espaces les plus affectés par la croissance des